



Le 6/12/ 2019

COMPTE-RENDU DU CHSCT DU 3/12/ 2019

1. PSYCHIATRIE DE LIAISON SECTEUR V :

Mise en place de la psychiatrie de liaison sur l'hôpital général (1 ETP IDE+ 1 ETP psychologue) afin de répondre aux demandes de consultations émises au CH Lavaur et répondre à la problématique des effectifs médicaux (arrêt travail, congés...). Travail du lundi au vendredi en horaires de journée.

Commentaires CGT :

La CGT est OK avec cette création de poste. Mais elle précise que cette réactivité en matière de création et recrutement devrait également être identique pour toutes les équipes et catégories en galère... Ca va beaucoup plus vite pour venir en aide aux médecins que pour les autres catégories !

2. SECRETARIAT MATERNITE (Question CGT) :

La Direction est désireuse d'améliorer l'accueil des patients à la maternité en facilitant leur admission. Les secrétaires médicales devront donc réaliser les modalités d'admission.

2 ETP sont alloués en plus pour répondre à cette nouvelle organisation et une formation a été prévue. La Direction prévoit une évaluation dans 1 an.

Commentaire CGT : Avis défavorable

Les admissions relèvent d'un travail administratif et non de secrétariat médical.

Le parcours patient reste compliqué car selon les horaires et les activités, le patient devra aller soit au bureau des admissions soit au secrétariat de la maternité. Donc aucune simplification !!!

Les admissions doivent se faire au bureau des admissions.

3. CREATION ASTREINTE IADE (Question CGT) :

La Direction précise que le recrutement des IADE est compliqué car peu de candidats. Cette création a été validée en CTE.

Commentaires CGT :

Les anesthésistes refusent de venir si pas IADE présent donc l'appel à l'intérim doit être priorisé. Il faut être attractif pour recruter le personnel. Ce qui n'est pas toujours le cas...

4. NUIT GUIRAUD :

Changement de planning au 1.1.2020 avec une grille en grande et petite semaine qui conduit à travailler 1 w.e sur 2 avec une évaluation prévue courant 2020.

La CGT est favorable à ce projet avec avis favorable des équipes et demande un recours à l'intérim si manque de personnel.

5. PROJET ETABLISSEMENT :

Présentation 2020-2025

Le Directeur rencontrera les équipes pour expliquer les projets d'ici mars 2020.

Pôle gériatrie : négociation CPOM de l'EHPAD, développement consultation fragilité et hôpital de jour gériatrique, création court séjour gériatrique, réflexion sur l'activité psycho-gériatrique

Pôle MCO-SSR : création plateau consultation, développer hôpital de jour médecine, organisation du bloc et ambu, ouverture d'une unité de médecine du sport, recrutement MPR pour relancer l'activité du

SSR locomoteur, développer les activités à la maternité, améliorer l'attractivité et fidéliser les postes médicaux aux urgences.

Pôle médico-technique : évolution du projet médical du labo, implantation IRM (dossier en cours), réhabilitation du pavillon de la pharmacie, organisation service diététique, amélioration conditions de travail des agents des archives, politique en matière de bio-nettoyage.

Pôle psychiatrie : Projets unités (FIAC, psychiatrie de liaison et du sujet âgé), détermination et mise ne œuvre de la 1^e tranche du schéma Directeur immobilier sur Pinel, actualisation des orientations médicales en pédopsychiatrie.

Pôle administratif, logistique et technique : projet de soins, social, gestion, logistiques, attente des usagers et politique de la qualité, gestion des risques, managérial et schémas Directeur à 10 ans.

6. SCHEMA DIRECTEUR IMMOBILIER :

Psychiatrie

1. 2019 Achat Bel Air
2. 2020 Etudes aménagement pour recevoir une unité de psychogériatrie sur l'UPC
3. 2020 Etudes pour déménagement CMP
4. 2020-2021 Création d'une seconde chambre d'isolement au Pech (extension)
5. 2021 Déménagement les Iris vers les Lices
6. 2023-2025 Construction des unités Le Pech et La Gravette
7. 2024-2026 Construction d'un HDJ à l'entrée du site Pinel (CMP ?)
8. 2027-2028 FIAC- La Serène Pour Fiac dès 2021 2021 le CH rencontrera la CAF pour connaître leurs intentions

Guiraud : 2019-2021 : rénovation des locaux anciens SSR et mater pour le court séjour gériatrique
2021 : installation IRM et aménagement des locaux du service de radiologie
2022 : relocalisation unité chir ambu dans une partie de l'ex SSR, standard, informatique et DIM

Après 2025 : reconstruction de l'EHPAD sur site Pinel avec réhabilitation en service de court séjour gériatrique et médecine

Chaque année, un point sera fait sur le projet d'établissement. La CGT a demandé 1 copie du projet afin de l'étudier et de formuler des commentaires ou avis. Certains aspects sont discutables...

7. LOCAUX CONTENANT AMIANTE :

Découverte d'amiante avant les travaux d'aménagement au Court Séjour Gériatrique et Consultations Avancées : durée travaux d'environ 4 mois.

8. GRAVETTE (Question CGT) :

Le Directeur a rencontré l'équipe le 19/11/19. Il a déclaré que le service n'était pas abandonné. Le nouveau Cadre est en poste et un recrutement d'1 ETP IDE est en cour de recrutement, l'arrivée du nouveau psychiatre est prévue en juin 2020 (environ à 60%), les travaux programmés sont en cours. Le plan d'humanisation du service, obtenu pendant la grève, serait échelonné entre décembre et février 2020...

Commentaire CGT :

Pour la CGT le calcul n'y est toujours pas concernant les IDE. Il manque encore 1 ETP à combler. Les engagements du Directeur pris à l'occasion du CHSCT extraordinaire du 16/1/19, avec annonce de la réalisation des travaux d'embellissement du service avant la fin de l'année, ne sont pas respectés !!! Ils sont désormais annoncés entre cette fin d'année et la fin février 2020 !!

A noter : Du mobilier neuf a bien été livré, mais en toute petite quantité...

Encore un effort M. Le Directeur, vous pouvez faire en sorte que tous les engagements soient tenus !!

9. FERMETURE PARTIELLE DES URGENCES (Question CGT) :

Dès que la CGT a eu connaissance le 4 octobre du projet de fermeture nous avons rencontré le chef de service, le Directeur et le Pdt du CS pour exprimer nos inquiétudes et mettre un bémol. **La fermeture des urgences la nuit est pour l'instant écartée.** Le Directeur annonce un recrutement d'urgentistes pour janvier-février 2020 qui assure un service disponible 7j/7 24H/24H.

Beaucoup de turn-over concernant le personnel liés à des difficultés d'alternance jour-nuit et manque personnel (recrutement difficile).

La Direction maintient les compétences aux urgences. Mais elle prévoit l'hypothèse de fermeture partielle du service dans le cas de manque d'effectifs médicaux.

Concernant la maison médicale de garde, le Directeur précise que les locaux sont prêts mais les médecins libéraux refusent d'intervenir...

Commentaires CGT :

Nous ne sommes pas favorables à une fermeture partielle des urgences. Risque de ne pas pouvoir faire machine arrière et répercussion sur la population (perte d'accès aux soins à proximité, déplacements, etc...)

10. PIM (Plateau Imagerie Médicale) :

Attente de l'autorisation IRM à Laval qui devrait favoriser le recrutement des radiologues.

Partenariat avec St Gaudens, CHU et extérieur, télétransmission.

Commentaires CGT :

Le recrutement de professionnels médicaux devient difficile vu la démographie médicale. Aussi, la création d'un IRM sera attractive pour le CH de Laval.

11. CENTRE DE DETENTION :

Locaux vétustes, insécurité avec une population qui a évolué avec des comportements « inadaptés » difficilement gérables et acceptables pour nos IDE.

La Direction a demandé à la Direction pénitentiaire de fournir les moyens pour protéger le personnel.

La CGT a contacté les collègues concernés pour leur demander de nous informer en cas d'incidents.

Nous porterons sur le registre des dangers graves et imminents les situations concernées et demanderons un droit de retrait si besoin. A noter Le Directeur envisage de faire valoir ce droit de retrait si l'administration pénitentiaire n'agit pas en conséquence.

Commentaires CGT :

Nous sommes à la disposition des collègues de l'EPM et UCSA et nous interviendrons si nécessaire.

12. SSIAD (Question CGT):

Mise en place d'un logiciel sur smartphone pour saisir les données au lit du patient, ce qui faciliterait les démarches (!) Le souci c'est qu'actuellement, le personnel utilise son téléphone personnel avec un forfait limité et si dépassement c'est à leur frais.

Le Directeur précise que des téléphones ont été commandés.

Commentaire CGT :

Des téléphones seront fournis. En revanche on parle à l'équipe d'un forfait limité en temps et d'une obligation de payer de sa poche tout dépassement !

Pour la CGT il est hors de question que l'équipe finance quoique ce soit ou installe elle-même ce logiciel.

De plus, la CGT a posé le problème de la géolocalisation via ce logiciel.

Nous refusons que la géolocalisation soit utilisée pour tracer le parcours du personnel ou que ce logiciel serve à chronométrer le temps passé auprès des patients...

Le Directeur doit apporter des précisions .Nous allons suivre ce dossier avec la plus grande attention.

*la CGT,
votre meilleur atout !*